

BETTO SERAGLINI

Camille TEYNIER
Collaboratrice

Tél. : +33 (0) 1 40 55 38 77
Ligne directe : +33 (0) 1 40 55 38 88
camille.teynier@bettoseraglini.com



Camille Teynier est collaboratrice au sein du cabinet betto seraglini et est spécialisée en arbitrage international et contentieux commercial. Elle intervient en tant que conseil dans des arbitrages complexes relatifs aux télécommunications et à la construction. Camille est admise aux Barreaux de Paris et New York.

LANGUES

Français, Anglais

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2016	Collaboratrice, betto seraglini
2015	Stagiaire, Hogan Lovells (Paris)
2015	Volontaire, War Crimes Research Office, American University, (Washington, DC)

FORMATION

2016	Barreau de Paris
2014	Barreau de New York
2015	Master 2, Droit international privé et Droit commercial international, Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)
2014	<i>Juris Doctor</i> , American University Washington College of Law (Washington, DC), avec mention
2014	Master 2, Etudes bilingues des droits de l'Europe (M2BDE), Université de Paris X (Nanterre), avec mention
2012	Master 1, Etudes bilingues des droits de l'Europe (M2BDE), Université de Paris X (Nanterre), avec mention

PROFIL

Membre de l'*ICC Young Arbitrators Forum (ICC YAF)*
Membre du *Paris Very Young Arbitration Practitioners (PVYAP)*

EXPÉRIENCE

Représentation d'un acteur majeur du secteur de l'énergie dans un arbitrage relatif à la vente d'uranium.
(montant en litige : 65 millions de dollars, droit suisse, CCI Lausanne, procédure en langue anglaise)

Rupture d'un contrat de coopération dans le secteur de l'énergie hydrolienne.
(6 millions d'euros, CCI Paris, langue anglaise)

Représentation d'un acteur majeur du secteur de l'énergie contre une société namibienne dans un arbitrage relatif au secteur minier.
(montant en litige : 3,5 millions de dollars, droit suisse, CCI Genève, procédure en langue anglaise)

Litige concernant le contrôle d'un opérateur d'un service de télécommunications au Brésil.
(droit brésilien, CCI Londres, procédure en langue anglaise)

Secrétaire d'un tribunal arbitral dans un arbitrage CCI relatif à un contrat de fourniture entre une entreprise iranienne et une société suisse.

Secrétaire d'un tribunal arbitral dans un arbitrage CCI relatif à un contrat de fourniture entre une société taïwanaise et une société anglaise.